Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027 et son programme de mesures

Projet de PGRI Loire Bretagne 2022-2027

Consultation du public et des assemblées.

Forum de l’eau Vienne Creuse du 29 mars 2021

Ateliers Thématiques

- Qualité
- Milieux aquatiques
- Quantité
- Inondations

Atelier QUALITE

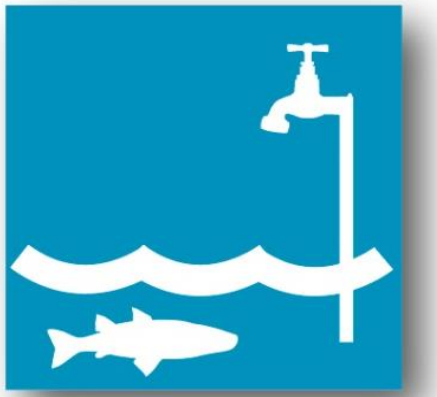

Que faire pour garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes, la vie des milieux aquatiques et les différents usages, aujourd'hui, demain et pour les générations futures ?

Qualité des eaux

QUE RECOUVRE CETTE QUESTION ?

Impact des pollutions diffuses et ponctuelles, quelque soit leur origine

Constat de progrès et de…

…la nécessité de poursuivre les efforts concernant les pollutions diffuses (azote, phosphore, pesticides) et les substances dangereuses (ou micropolluants)

*De la qualité des eaux dépend la **vie des milieux aquatiques** et la satisfaction des usages, **dont l'alimentation en eau potable des populations***

Des milieux aquatiques vivants et diversifiés et une eau en quantité suffisante contribuent à préserver la qualité de l'eau

CHAPITRES DU SDAGE

2** : Réduire la pollution par les **nitrates

3** : Réduire la **pollution organique et bactériologique

4** : Maîtriser et réduire la pollution par les **pesticides

5** : Maîtriser et réduire la pollution dues aux **micropolluants

6** : **Protéger la santé en protégeant la ressource

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Qualité des eaux — ***Les enjeux auxquels répond le Sdage***

CHAPITRES

- ***2*** *: Réduire la pollution par les* ***nitrates***
- ***3*** *: Réduire la* ***pollution organique et bactériologique***
- ***4*** *: Maîtriser et réduire la pollution par les* ***pesticides***
- ***5*** *: Maîtriser et réduire la pollution dues aux* ***micropolluants***
- ***6*** *:* ***Protéger la santé en protégeant la ressource***

Une priorité :

ASSURER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE POUR LE FUTUR

Pollutions ponctuelles : améliorer le traitement et la gestion des rejets des agglomérations et des industries, et la connaissance

Pollutions diffuses : encourager la maîtrise et la réduction de l'usage des pesticides et des fertilisants en vue d'en diminuer l'impact

Nous allons aborder ces 5 chapitres du Sdage au travers des priorités définies sur ces 3 volets :

- Pollutions ponctuelles
- Pollutions diffuses
- Protéger la santé

Enjeux et cibles sont :

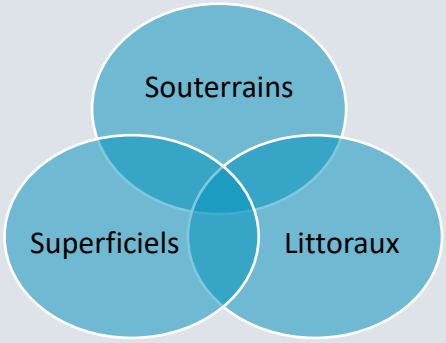

POLLUTIONS PONCTUELLES

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Qualité des eaux — ***Pollutions Ponctuelles***

Orientation nationale : à l'échéance 2027, aucune masse d'eau ne doit être déclassée par les pollutions dites "classiques" provenant des stations de traitement des eaux usées

***Le projet de SDAGE**, enjeux :*

- ✓ *Garantir le niveau de traitement des eaux usées dans la durée et en particulier réduire les apports de phosphore pour réduire les risques d'eutrophisation*
- ✓ *Améliorer la gestion des eaux pluviales*
- ✓ *Améliorer la lutte contre les pollutions accidentelles*
- ✓ *Substances dangereuses et émergentes : connaissance et actions*
- ✓ *Prévenir la contamination microbiologique des zones à usages sensibles (baignades, conchyliculture, pêche à pied)*

>>> PRIORITES :

➔ **Maintenir voire renforcer les performances de traitement** : finaliser l'équipement des STEU industrielles et collectives vis-à-vis du phosphore (3A-1)

➔ **Améliorer la collecte et mieux gérer les eaux pluviales**
- mettre en conformité des réseaux de collecte à la DERU
- améliorer la collecte des réseaux unitaires par temps de pluie (3C-2)
- développer une gestion des eaux pluviales intégrée à l'urbanisme (3D)

➔ **Actions complémentaires ou d'ambition renforcée sur les bassins sensibles** (masses d'eau en pression significative, bassins amont des plans d'eau à usage AEP, secteurs amont des usages littoraux sensibles)

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Qualité des eaux — ***Pollutions Ponctuelles***

✓ *Pollutions organique et bactériologiques*

***Le projet de SDAGE**, principales évolutions :*

- Demande la prise en compte du renforcement des **exigences de traitement lié au changement climatique** pour l'implantation des stations d'épurations (*3A*)
- Renforce les objectifs de **limitation des déversements par temps de pluie** pour les systèmes d'assainissement unitaires (*3C-2*) notamment vers baignades et masses d'eau en risque
- Souligne l'importance d'une **gestion des eaux pluviales intégrées à l'urbanisme** (*3D*)

Pression Macropolluants en Vienne Creuse (état des lieux 2019).

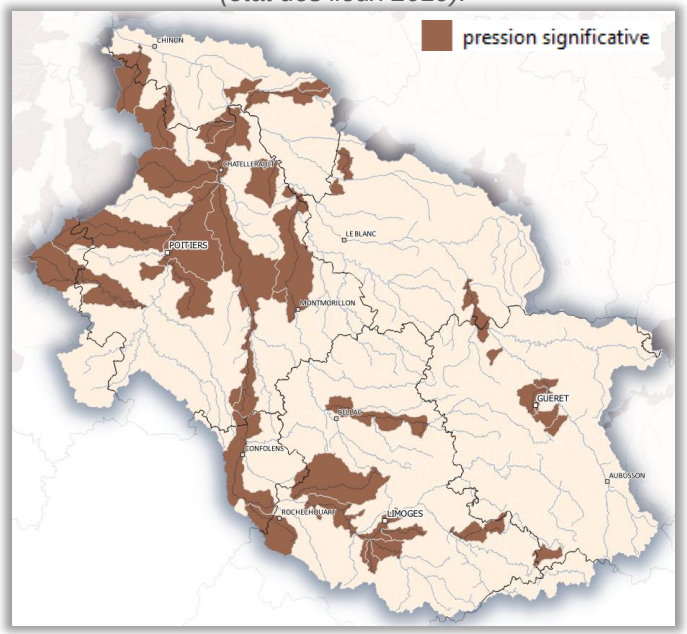

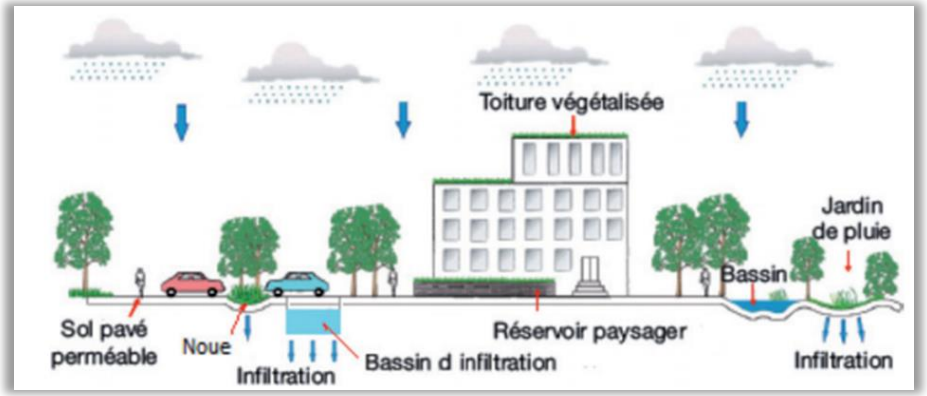

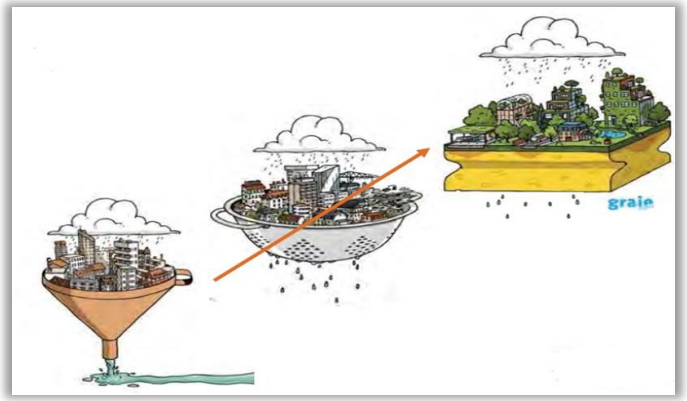

Forum de l'eau

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Qualité des eaux

Pollutions Ponctuelles

✓ *Micropolluants*

***Le projet de SDAGE**, principales évolutions :*

4 nouvelles dispositions :

- 5A-1 : poursuivre l'acquisition des **connaissances** notamment dans les stations d'épuration > 10 000 EH
- 5B-4 : demander aux industriels et aux CT de **mesurer et suivre l'impact de leurs rejets** sur les milieux
- 5C-2 et 5C-3 : **impliquer les acteurs** et les inciter à intégrer un volet « réduction des rejets de micropolluants » dans leurs **politiques territoriales**

Pression Micropolluants en Vienne Creuse (état des lieux 2019).

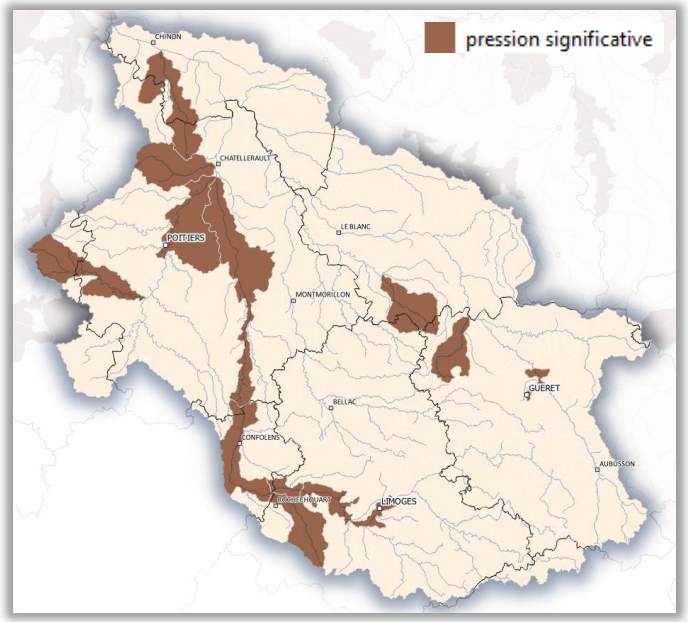

POLLUTIONS DIFFUSES

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Qualité des eaux — ***Pollutions Diffuses***

Etat des lieux et enjeux en Vienne Creuse

Des pressions significatives pollutions diffuses à la fois en eaux superficielles et souterraines, plus particulièrement sur la moitié aval du bassin Vienne Creuse.

Cours d'eau

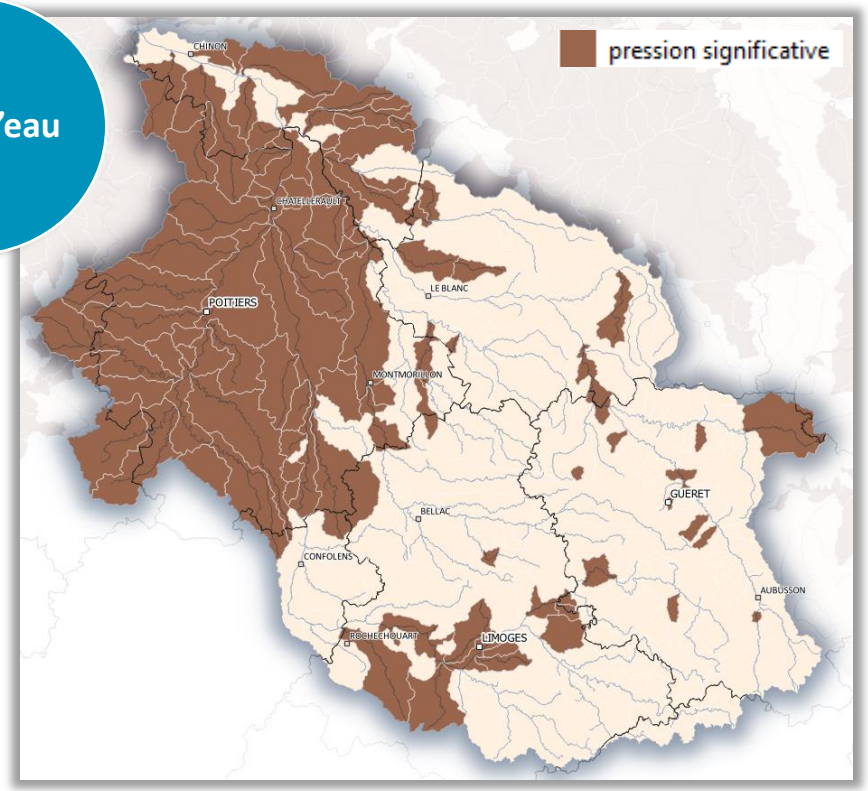

Eaux souterraines

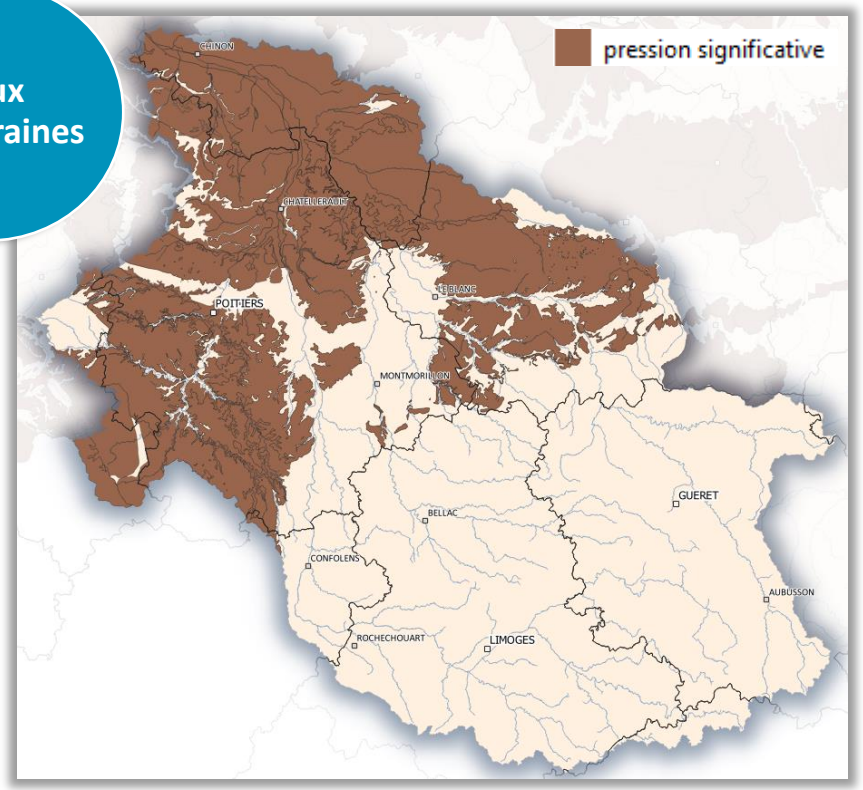

Risque Pollutions Diffuses en Vienne Creuse (état des lieux 2019)

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Qualité des eaux

Pollutions Diffuses

***Le projet de Sdage**,*

Enjeux :

- ✓ *Préservation et reconquête de la qualité*
  - *des ressources en eaux destinées à la consommation humaine,*
  - *des zones littorales à usages sensibles (baignades, zones conchylicoles et de pêche à pied),*
  - *des milieux aquatiques.*
- ✓ *Lutte contre l'eutrophisation continentale et marine*

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Qualité des eaux — ***Pollutions Diffuses***

Le projet de Sdage

PRIORITES :

- Accélération de la transition agro-écologique de l'agriculture pour engager une véritable réduction des pressions
- Maîtrise et réduction de l'usage des pesticides et fertilisants pour en diminuer l'impact : changements de pratiques, actions collectives à différentes échelles, pour les nitrates des leviers régaliens avec actions de contrôle pour en garantir l'efficacité
- Réduction des transferts d'intrants : amélioration des techniques d'épandage, adaptation de l'espace (haies, talus, végétalisation, fossés,…)

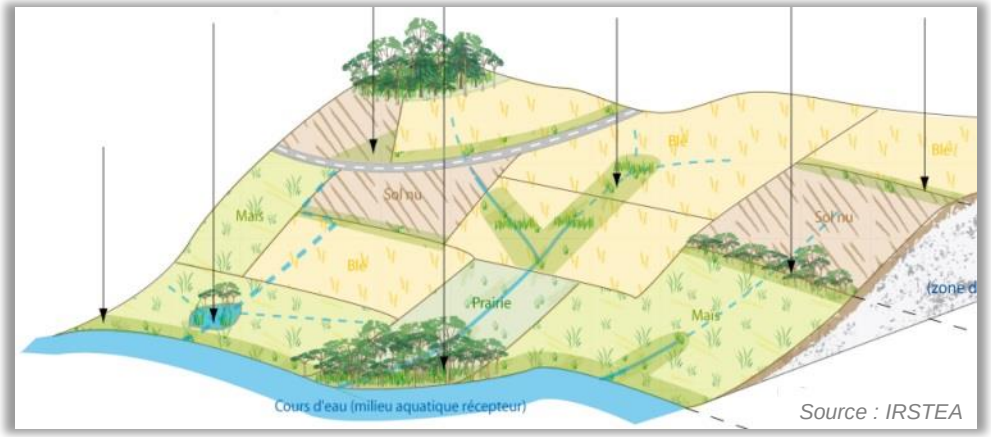

Source : IRSTEA

- Actions complémentaires ou d'ambition renforcée dans les aires d'alimentation de captages prioritaires (6C) cf partie « protéger la santé ».

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Qualité des eaux

Pollutions Diffuses

Le projet de Sdage, principales évolutions :

Pollution par les NITRATES

Confirme les **objectifs de réduction des flux de nitrates** pour lutter contre l'eutrophisation marine (*2A*)

Précise que les PAR (**programmes d'actions régionaux**) contribuent à la mise en œuvre du principe de non-régression environnementale (*2B*)

Pollution par les PESTICIDES

Tient compte de l'**évolution de la réglementation** en décembre 2019, notamment sur zones de non-traitement, interdictions d'usage pour les collectivités et particuliers (4B)

Souligne l'**importance de la formation** des professionnels à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (4D)

Secteur aval de Vienne Creuse classé en zones vulnérables pour les nitrates

PROTEGER LA SANTE

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Qualité des eaux

Protéger la Santé

ASSURER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE POUR LE FUTUR

Le projet de Sdage, *priorités :*

- ✓ Améliorer l'information sur les ressources et équipements utilisés pour l'AEP
- ✓ Lutter contre les pollutions diffuses, par les nitrates et pesticides dans les aires d'alimentation des captages
- ✓ Réserver certaines ressources à l'eau potable « NAEP »
- ✓ Maintenir et/ou améliorer la qualité des eaux de baignade et autres usages sensibles en eaux continentales et littorales
- ✓ Mieux connaître les rejets, le comportement dans l'environnement et l'impact sanitaire des micropolluants

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Qualité des eaux — ***Protéger la Santé***

***Le projet de Sdage**, principales évolutions :*

- Insiste sur l'importance des Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) et sur une gestion cohérente des ressources destinées à l'Alimentation en Eau Potable
- Introduit une nouvelle disposition (6E-4) sur l'usage de la géothermie de minime importance dans les nappes à réserver à l'alimentation en eau potable (NAEP)

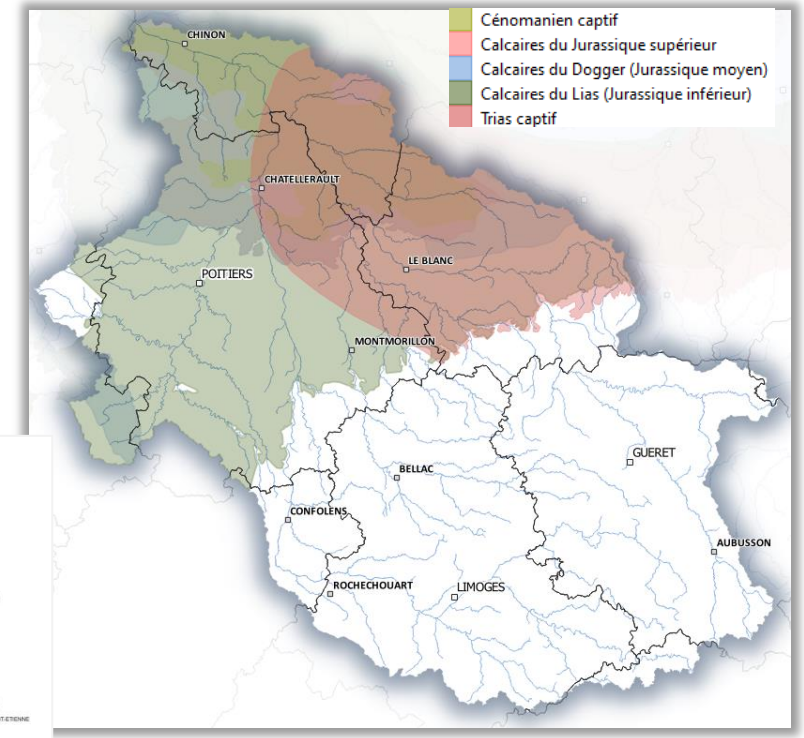

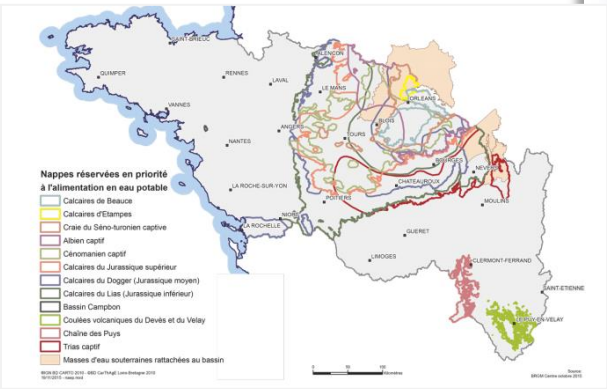

Nappes à réserver à l'Alimentation en Eau Potable (NAEP) en Vienne Creuse

<<< Carte projet Sdage Loire Bretagne

- Actualise la liste des captages prioritaires (6C)

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Qualité des eaux

Protéger la Santé

21 Aires d'Alimentation de Captages Prioritaires en Vienne Creuse

21 AAC prioritaires desservent 260 000 habitants, la plupart dotés de programme d'actions en cours ou à venir du fait de l'engagement fort des syndicats producteurs d'eau potable pour les protéger

Stratégie du programme de mesures en Vienne Creuse

- Poursuite des programmes engagés, mise en œuvre de nouveaux programmes entre autres sur l'AAC de la Varenne qui alimente Grand Poitiers et sur les AA, diagnostics à mener sur 6 des 21 AAC.
- Les programmes des AAC doivent comprendre :
  - un objectif de réduction des intrants, nitrates et pesticides, par un changement fort des pratiques agricoles et systèmes d'exploitation,
  - un objectif de conversion à l'agriculture biologique,
  - une stratégie d'acquisition foncière pour préserver les zones naturelles, ou mettre en place des baux environnementaux,
  - des plantations de haies et la restauration de bocage,
  - et des actions ambitieuses, à la hauteur des enjeux, concertées et adaptées à chaque territoire, dépassant le cadre réglementaire des mesures inscrites en zone vulnérable.

Atelier QUALITE

<u>Ces priorités sont l'objet de la consultation</u> :

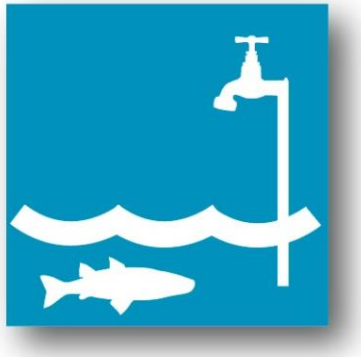

- ❑ **Les partagez vous ou non ?**
- ❑ **Sont-elles assez ambitieuses ?**
- ❑ **Répondent-elles aux enjeux de votre territoire ?**
- ❑ **Voudriez vous les reformuler ou en ajouter d'autres ?**
- ❑ **Quels leviers pour leur mise en œuvre ?**